

DEC112813INC

Portant nomination de Monsieur Mustapha ABDELMOULA et Monsieur Christophe GANTZER, aux fonctions de directeurs adjoints de l'unité mixte de recherche n°7564 intitulée « Laboratoire de Chimie Physique et Microbiologie pour l'Environnement ».

Le Président,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de Président du CNRS ;

Vu la décision n° 920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision n°100077DAJ du 3 mars 2010 portant nomination de Monsieur Joël BERTRAND aux fonctions de Directeur général délégué à la science du CNRS ;

Vu la décision n° 08A012DSI en date du 19 décembre 2008 portant notamment renouvellement de l'unité mixte de recherche n°7564 intitulée « Laboratoire de Chimie Physique et Microbiologie pour l'Environnement » ;

Vu l'avis du conseil de Laboratoire ;

Vu l'accord de l'Université de Nancy 1 ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Sur proposition du directeur de l'Institut de chimie ;

Décide :

Art. 1^{er} – Monsieur Mustapha ADBELMOULA, ingénieur de recherche au CNRS et Monsieur Christophe GANTZER, professeur à l'Université de Nancy 1, sont nommés directeurs adjoints de l'unité mixte de recherche susvisée, pour la période du 1^{er} septembre 2011 au 31 décembre 2012.

Art. 2 - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 19 janvier 2012

Pour le Président et par délégation,
Joël BERTRAND